

67/17° a/ Ratification d'une dépense de 2.500 Frs pour un abonnement au Journal
" LE PROGRES ".

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de ratifier la dépense de 2.500 Frs représentant l'abonnement au journal "LE PROGRES" pour la période du 1er Octobre 1969, au 30 Septembre 1970.

La dépense est imputée au Chapitre 934, articles 662 et 826 du Budget de 1970.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

x

xxx

xxx

b/ Ratification de diverses conventions passées avec le Cabinet AUDRY.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de ratifier les conventions ci-après passées avec le Cabinet AUDRY pour divers travaux.

- | | |
|--|---------|
| 1°) travaux topographiques effectués sur un terrain communal à Commune Primat | 194.890 |
| 2°) travaux d'enquêtes parcellaires complémentaires effectués sur l'ensemble des terrains destinés à être expropriés | 84.600 |
| 3°) travaux topographiques effectués sur un terrain situé au Boulevard Doret | 89.640 |

Les crédits sont prévus au Chapitre 902, article 132 du Budget de 1970.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Vu

3° Denis, le 15 juin 1970

P. le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: M. Kessler

Pour copie certifiée conforme
 le Directeur des Affaires Financières

Ch. Vergereau